



DEFEND DEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

Conseil des droits de l'homme de l'ONU – 54^{ème} session ordinaire
Point 4 : Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le Burundi
Intervention orale

Intervention lue par : Armel Niyongere

Monsieur le Président, Monsieur le Rapporteur spécial,

Nous vous remercions pour votre rapport, qui montre la persistance des violations tant des droits civils et politiques que des droits économiques, sociaux et culturels. Comme vous l'indiquez, les changements politiques et diplomatiques ne se sont pas traduits par des réformes dans le domaine des droits humains. L'arbitraire, l'intimidation, la peur, la violence et la pauvreté continuent de caractériser la vie quotidienne de nombre de Burundais, notamment les défenseurs des droits humains, les journalistes et autres voix indépendantes. L'impunité pour les violations commises depuis 2015 demeure généralisée.

Nous partageons votre évaluation du travail de l'institution nationale des droits humains, la CNIDH, qui manque d'indépendance et dont l'accréditation sous le statut A devrait être revue par le GANHRI.

Nous exhortons le Burundi à libérer la journaliste Floriane Irangabiye, qui n'aurait jamais dû être arrêtée.

Monsieur le Président,

Dans une [lettre](#) rendue publique en août 2023, des dizaines d'ONG ont exhorté le Conseil à renouveler le mandat du Rapporteur spécial. Elles ont en outre appelé le Conseil à s'assurer que le Rapporteur spécial est pleinement en mesure de remplir ses fonctions de surveillance, de documentation et de conseil telles que définies par la résolution 48/16. Cela implique d'allouer davantage de ressources au mandat.

La lettre soulève aussi des inquiétudes quant au refus, par le Burundi, de coopérer de façon pleine et entière avec les organes et mécanismes internationaux et africains dédiés aux droits humains. Ceci est d'autant plus inquiétant que le Burundi est candidat pour un nouveau mandat de membre du Conseil, après un premier mandat (2016-2018) [marqué](#) par le refus du gouvernement de respecter les normes les plus élémentaires d'appartenance au Conseil.

Alors que de graves violations se poursuivent dans le pays, que les auteurs de violations continuent de jouir de l'impunité et que le gouvernement refuse de prendre au sérieux les défis en termes de droits humains, le Conseil ne devrait pas relâcher son attention.

Je vous remercie.



DEFEND DEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

UN Human Rights Council – 54th regular session

Item 4: Interactive dialogue with the Special Rapporteur on Burundi

Oral statement

*Delivered by: Armel Niyongere
(Statement delivered in French)*

Mr. President, Mr. Special Rapporteur,

We thank you for your report, which shows the persistence of violations of both civil and political rights and economic, social and cultural rights. As you point out, political and diplomatic changes have not translated into human rights reforms. Arbitrariness, intimidation, fear, violence, and poverty continue to characterise daily life for most Burundians, including human rights defenders, journalists, and other independent voices. Impunity for violations committed since 2015 remains widespread.

We share your assessment of the work of the national human rights institution, the CNIDH, which lacks independence and whose A-status accreditation should be reviewed by GANHRI.

We urge Burundi to release journalist Floriane Irangabiye, who should never have been arrested in the first place.

Mr. President,

In a [letter](#) released in August 2023, dozens of NGOs urged the Council to extend the Special Rapporteur's mandate. Additionally, they called on the Council to ensure that the Special Rapporteur is able to fulfil all of his monitoring, documentation, and advice functions as per resolution 48/16. This means additional resources for the mandate.

The letter also raises concern over Burundi's lack of meaningful cooperation with international and African human rights bodies and mechanisms, which is all the more worrying as Burundi is a candidate for a new three-year membership term in the Council, after a first term (2016-2018) during which the Government [failed](#) to uphold basic membership standards.

As serious violations persist in the country, perpetrators continue to enjoy impunity, and the government refuses to take human rights concerns seriously, the Council should not relax its scrutiny.

Thank you.